

# NEUF ASSOCIATIONS PATRONALES S'UNISSENT

Créé à l'occasion de la réforme fiscale, un groupement informel composé de délégués de neuf organisations patronales neuchâteloises a multiplié les actions durant la crise du Covid-19. Il est appelé à perdurer.

PAR FABRICE.ESCHMANN@ARCINFO.CH

Pour l'économie neuchâteloise, le choc du coronavirus a été rude: «Le 100% des entreprises a fait une demande de RHT, impactant la moitié des emplois. C'est plus que les demandes de chômage de ces 20 dernières années additionnées. Notre rôle a été très important!» C'est d'une seule voix que s'expriment aujourd'hui neuf associations patronales du canton, réunies de manière informelle. Face au caractère inédit de la situation et devant la complexité de la tâche, l'AIP, l'APIAH, la CIN, la CNCI, la CP, la FER-Ne, la FNE, la FNSO et l'Unam\* ont en effet mis en commun leurs ressources pour venir en aide à leurs membres, soit les trois quarts des entreprises. Un relais politique, mais surtout un soutien juridique grandement apprécié. Ce rapprochement, qui se veut flexible et pragmatique, est appelé à perdurer.

## Des réponses solides

La première réunion commune aux neuf organisations remonte à 2019. Consultés par le Conseil d'État sur la réforme fiscale des entreprises, les milieux patronaux avaient souhaité émettre un avis commun. Ceci fait, et devant l'évidence des intérêts partagés, décision est alors prise de poursuivre les rencontres, à raison de deux ou trois par année. Mais le Covid-19 bouleverse bientôt ce calendrier. Face au désarroi des entreprises, les réunions reprennent rapidement. La priorité est alors d'offrir un soutien juridique suite à



De gauche à droite: les quatre avocats et juristes Régine de Bosset (CNCI), Pascal Moesch (AIP), Marie-Thérèse Kohler Fiorellino (APIAH) et Roxane Zappella (FER-NE) ont bien épaulé les entreprises durant la crise du Covid-19. MURIEL ANTILLE

la fermeture des entreprises. «Avec les ordonnances d'urgence, les règles ont volé en éclat du jour au lendemain», souligne Roxane Zappella, directrice et juriste à la FER-Neuchâtel. «Les quatre services juridiques existants parmi les neuf associations ont donc décidé de

se concerter, de manière à fournir des réponses solides», poursuit Marie-Thérèse Kohler Fiorellino, secrétaire générale et juriste à l'APIAH. La task force enchaîne alors les visioconférences, faisant le lien avec les services cantonaux pour obtenir les informations à

la source: «Valérie Gianoli, cheffe du Service de l'emploi, et Pascal Guillet, directeur de la Caisse cantonale d'assurance chômage, ont fourni une aide très précieuse, relève Régine de Bosset, avocate et responsable du conseil juridique à la CNCI. Dans certains cantons, nos ho-

mologues n'ont parfois jamais reçu de réponses.» Imaginé à l'origine pour apporter un avis politique concerté au Canton, le rapprochement informel de ces neuf associations patronales s'est vu dopé par la crise sanitaire. Une expérience enrichissante de l'avis général, malgré la

## Les ressources en commun

Face à l'afflux de demandes, les quatre juristes ont rédigé des «FAQ» pour répondre aux questions concernant les droits aux RHT et aux APG, ainsi que sur les protections sanitaires à mettre en place dans les entreprises. Toutes ces informations ont été mises à disposition du groupement dans son ensemble, et sont donc disponibles sur les sites de l'AIP, l'APIAH, la CIN, la CNCI, la CP, la FER-Ne, la FNE, la FNSO et l'Unam\*.

gravité des sujets. Renforcé par ces nouveaux liens, le groupement n'exclut pas, à l'avenir, de prendre position sur des sujets nationaux. De quoi conduire à une structure plus officielle, une «faïtière des faïtières»? «Non, rétorque Pascal Moesch, avocat et juriste auprès de l'AIP. Nous allons rester flexibles et pragmatiques.»

\*L'Association industrielle et patronale (AIP), l'Association patronale des industries de l'Arc-horloger (APIAH), la Chambre immobilière neuchâteloise (CIN), la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI), la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP), la Fédération des entreprises romandes Neuchâtel (FER-Ne), la Fédération neuchâteloise des entrepreneurs (FNE), la Fédération neuchâteloise des associations professionnelles du second œuvre (FNSO) et l'Union neuchâteloise des arts et des métiers (Unam).

PUBLICITÉ

# MERCI

L'UniNE remercie chaleureusement l'ensemble de la communauté universitaire d'avoir su s'adapter durant cette période particulière et souhaite à toutes et à tous un bel été.

**unine**  
UNIVERSITÉ DE  
NEUCHÂTEL

www.unine.ch

